



Communiqué de presse

Le 15 avril 2024

AXA renouvelle son programme de mécénat santé jusqu'en 2027 pour soutenir la recherche et renforcer la prévention

- Les Mutuelles AXA renouvellent leur programme de mécénat santé pour 3 ans et s'engagent durablement aux côtés des équipes de recherche partout en France pour faire avancer la santé de demain, l'innovation et la prévention, et ainsi agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte.
- Tout comme le précédent, lancé en 2022, ce programme bénéficie d'un nouveau budget de 45 millions d'euros
- Avec cette reconduction, c'est un total de 90 millions d'euros qui sera adressé à la recherche médicale en France d'ici 2027 par AXA.
- Le premier appel à projets est lancé le 24 avril 2024. À ce jour, le programme de Mécénat santé a soutenu 34 projets issus de 20 institutions partout en France.

L

« La reconduction du programme de mécénat santé pour 3 ans confirme notre volonté d'agir pour le progrès humain en faisant avancer la recherche au profit de tous. C'est la preuve de notre engagement sans faille aux côtés des femmes et des hommes qui quotidiennement œuvrent au sein d'institutions publiques et privées de santé. À ce titre, je tiens à exprimer à nos 34 porteurs de projets soutenus depuis 2022, ainsi qu'aux institutions qu'ils représentent, notre admiration et notre reconnaissance. », Philippe Guérand, Vice-Président des Mutuelles AXA.

Soutenir la recherche et renforcer la prévention

Afin de répondre aux préoccupations de santé publique actuelles, les Mutuelles AXA ont souhaité ajouter 3 thématiques additionnelles en complément de celles déjà adressées¹ :

- Les maladies chroniques chez les jeunes (obésité, asthme et allergies).
- L'impact de l'environnement sur la santé en lien avec les pathologies couvertes sur l'axe jeunesse et grand-âge.
- La e-santé au service de la santé : les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle au bénéfice de l'amélioration de la prise en charge des patients et de l'aide aux professionnels de santé.

¹

Thématiques « Jeunesse » : les maladies génétiques, les infections, les troubles de l'apprentissage et du neurodéveloppement, la santé mentale, la mort inattendue du nourrisson et les violences faites aux enfants.

Thématique « Grand âge » : la perte d'autonomie et les maladies neurodégénératives (la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées).



Le programme aura également comme priorité la prévention en santé pour compléter les travaux de recherche en apportant des actions concrètes d'éducation et sensibilisation de la population afin d'accroître l'impact positif sur la santé des patients.

Dans la continuité du premier programme, les Mutuelles AXA soutiendront une nouvelle fois des projets innovants et à fort impact portés par des équipes d'excellence destinés à **la jeunesse et au grand âge**.

« Dans les années à venir nous poursuivrons notre soutien à des équipes scientifiques qui œuvrent partout en France avec une volonté plus marquée de contribuer aux projets de recherche valorisant la prévention. C'est pour nous un axe essentiel. La prévention est au cœur de notre métier d'assureur et doit être intégrée aux parcours de santé pour promouvoir le bien-être global, réduire les risques de maladies et de blessures et garantir des systèmes de santé durables et efficaces. », Gilbert Chahine, Directeur Général des Mutuelles AXA.

Lancement de l'appel à projets le 24 avril

Le premier appel à projets est lancé le 24 avril prochain. Les projets reçus, en lien avec les thématiques du programme, seront étudiés par une équipe mécénat dédiée et un comité scientifique. La mission de ce dernier est d'accompagner la sélection des dossiers et d'exprimer un avis d'expertise sur leur pertinence selon les critères définis dans le programme : excellence scientifique, innovation et impact.

Le Comité Scientifique réunit des professionnels de santé, chacun reconnu dans leurs spécialités : Professeur Christèle GRAS-LE GUEN, Professeur Sandrine ANDRIEU, Professeur Jean-Yves BLAY, Pr Michel SAMSON, Pr Antoine MAGNAN, Pr Nicholas AYACHE.

Calendrier de l'appel à projets 2024 :

- Ouverture de l'appel à projets : le 24 avril 2024
- Clôture des candidatures : le 24 mai 2024
- Annonce des lauréats : novembre 2024

Pour candidater ou obtenir plus d'informations : mutuelles-axa.fr



A propos du mécénat des Mutuelles AXA en France

Nos actions de mécénat, aux côtés de nombreuses associations et fondations, s'articulent autour de notre raison d'être « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte » et se déclinent autour de quatre axes : la Solidarité, l'Environnement, les Territoires et la Santé. Ce sont plus de 100 projets qui sont soutenus chaque année au niveau national ainsi qu'en région.

Agir pour la Solidarité : nous sommes aux côtés d'associations qui viennent en aide aux personnes les plus vulnérables en France dans les domaines de l'égalité des chances et l'inclusion des jeunes et de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants.

Agir pour préserver l'Environnement : nous nous mobilisons en faveur de la sensibilisation aux enjeux climatiques et en faveur de la préservation de la biodiversité.

Agir pour les Territoires : nous soutenons des actions pour préserver le patrimoine partout en France en contribuant à la restauration de sites en péril pour en faire des opportunités d'emplois, de découverte, d'éducation et de lien social.

Agir pour la Santé : Nous voulons accélérer l'innovation en matière de recherche, de prévention, d'éducation à la santé, de prise en charge des patients et de formation d'excellence pour les jeunes chercheurs et médecins au travers un programme de financement de 45 millions d'euros sur 3 ans.

A propos d'AXA France

Entité du Groupe AXA, dirigée par Guillaume Borie, AXA France protège 7 millions de clients, particuliers, entreprises et professionnels, grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et près de 14 000 collaborateurs. Être un assureur engagé pour un monde durable et inclusif, c'est ainsi que nous voyons notre métier, en lien avec notre ancrage territorial et notre raison d'être « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte ». Nos actions de mécénat, aux côtés de nombreuses associations et fondations, s'articulent autour de notre raison d'être et se déclinent autour de quatre axes : la Solidarité, l'Environnement, les Territoires et la Santé. Ce sont plus de 100 projets qui sont soutenus chaque année partout en France en soutien au patrimoine de renommée national et au patrimoine artistique.

Relations presse :

Raphaël Moreau : raphael.moreau@axa.fr - 06 47 50 16 08
Catherine Alves : catherine.alves@axa.fr - 06.81.27.00.09

Ce communiqué de presse est disponible sur l'espace presse
[d'AXA France](#)